

l'événement

Évacuations au Soudan : la sécurité privée joue la complémentarité

Plus de 400 tués et 3 500 blessés en moins d'une semaine de tirs continus... Face au chaos qui a embrasé le Soudan, l'armée française a réussi à exfiltrer en un temps record la quasi-totalité de ses ressortissants, grâce notamment à l'appui des sociétés de sécurité privée présentes sur place.

« Il s'agit de ce jour, et à ma connaissance, d'une première coopération de ce type et d'une telle ampleur. Une réussite qui a démontré l'efficacité et la complémentarité de nos actions », confie Gilles Sacaze, président de l'une d'entre elles, le groupe Gallice (voir ETS n°644), lors d'une interview exclusive accordée à En Toute Sécurité.

Le conflit entre l'armée régulière du général Abdel Fattah al-Burhane et les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), menés par Mohamed Hamdane Daglo, éclate le 15 avril et déstabilise tout le Soudan. Jusqu'au 24 avril, les combats les plus intenses ont lieu dans trois villes dont Khartoum et dans la région du Darfour.



« La crise était prévisible, mais la situation s'est dégradée en quelques jours, voire quelques heures. On a tous été pris de vitesse. Tout le monde s'était installé dans le confort et avait oublié l'anticipation... », explique le dirigeant de Gallice qui assurait localement la sécurité des collaborateurs d'un groupe industriel et d'une organisation internationale.

GIGN et Forces Spéciales

Face à cette dégradation extrêmement rapide de la situation, les armées lancent

l'opération Sagittaire afin d'évacuer ses ressortissants par la mise en place du 22 au 26 avril d'une noria aérienne entre Khartoum et Djibouti, puis par l'envoi de la frégate « Lorraine ».

De même, les gendarmes du GIGN et les forces spéciales progressent sous blindage, entre l'aéroport et les différents points de regroupement. Un membre des forces spéciales est d'ailleurs blessé durant l'un de ces transferts.

Alexandre Benalla, le retour !

Après les incidents médiatiques de la place de la Contrescarpe et du Jardin des Plantes dont il a été le protagoniste en 2018, c'est sur le continent africain que l'on retrouve la trace d'Alexandre Benalla, figure emblématique de cette zone parfois mouvante entre prérogatives dévolues à l'Etat et actions menées à titre privé ou à visées politiques.

Un retour aux « affaires » certainement réalisé via Comya Group, une SARL qu'il a fondée en 2018 au Maroc. Quelques mois plus tard, en juillet 2019, il assure que Comya emploie cinq salariés à temps plein et qu'elle lui a rapporté 450 000€ en 2018. Son but : être présent dans les 54 pays d'Afrique, clame-t-il alors au « *Nouvel économiste* ».

La société Comya n'est pas restée longtemps au Maroc. L'ancien chargé de missions à l'Élysée tente dans un premier temps de la délocaliser à Genève. Mais c'est finalement en France, et plus précisément avenue des Champs Élysées, que l'entreprise renaît le 23 octobre 2020. Une domiciliation plus judicieuse pour profiter du transfert d'opérations jusqu'à alors exclusivité du domaine militaire, au bénéfice de sociétés privées.

sommaire

15 MAI 2023
N° 764 | 35^e ANNÉE

► L'ex-chef du Renseignement Militaire nommé chez Carrefour

Nouvelle rubrique

- La sécurité des J.O.
- Human Protection mise sur ses valeurs pastorales

Évacuations au Soudan : la sécurité privée joue... (suite)

... « Je tiens ici à souligner l'efficacité de la France qui nous a permis de récupérer des citoyens français, mais également d'autres ressortissants étrangers en difficulté », intervient l'ancien cadre du Service Action de la DGSE. Cependant, l'action militaire ne peut pas tout, notamment en ce qui concerne la logistique du premier kilomètre. C'est-à-dire l'acheminement sécurisé de chaque résident depuis leurs lieux d'habitation répartis sur l'ensemble d'une agglomération en proie au chaos jusqu'aux différents points de prise en charge déterminés par les forces armées. « Lors d'un conflit classique, les choses sont stables et plus simple à maîtriser. Là c'est plus compliqué ! Au Soudan, nous avons affaire à des combattants lourdement armés qui occupent ou s'affrontent dans des quartiers ou sur des zones extrêmement mouvantes. Les ressortissants internationaux sont donc non seulement exposés aux tirs et aux explosions d'une guerre d'une intensité comme ce que l'on a pu connaître en Irak. Mais également aux risques de vols ou d'exactions de la part de groupes criminels, ou encore de la part d'une population livrée à elle-même », explique Gilles Sacaze.

Les ministères des Affaires étrangères et des Armées se sont donc tournés vers les ESSD (entreprises de services de sécurité et de défense), spécialisées dans la sécurité rapprochée et les services de protection privée pour des sociétés françaises ou dirigées par des Français qui opéraient dans la région pour assurer ces missions à haut risque de « récupération à domicile ». Outre Gallice, Amarante, Algiz Security, Comya Group ou Lafayette Praetorian sont également citées mais restent discrètes sur ce type d'opération. « Il faut avant tout bien comprendre que nous ne pouvons pas nous substituer aux institutions. Nous n'en avons pas les moyens matériels ! Notre obsession, en cas de conflit de ce type, c'est d'entrer en coopération le plus rapidement possible avec les forces étatiques pour assurer le rapatriement de nos clients. Ce qui ne nous empêche pas d'envisager des solutions alternatives, comme une exfiltration par avion privé ou voiture par le sud Soudan. Ce qui s'est rapidement révélé trop risqué », précise le président de Gallice.

Le « providentiel » Alexandre Benalla

Le dialogue s'installe donc très rapidement entre les sociétés de sécurité privée et le Quai d'Orsay. « Nous avons trouvé, alors qu'ils ne nous connaissaient pas, des interlocuteurs très calmes, à l'écoute 24 heures sur 24, et essayant de comprendre, depuis Paris, la complexité de ce qui se passait sur place. Seule difficulté : la France met en place des dispositifs d'évacuation pour les Français et les européens, alors que la majorité des collaborateurs de nos clients ne le sont pas forcément et ne disposent pas toujours de passeports. Il faut savoir négocier : on a réussi à évacuer des personnes, dont certaines n'étaient pas françaises. Aucune n'a été refoulée... », confie Gilles Sacaze.

L'opération Sagittaire en chiffres

- 4 jours ;
- 150 militaires déployés ;
- 900 personnes évacuées, dont près de 700 étrangers, de 80 nationalités ;
- 7 rotations d'A400M entre Khartoum et Djibouti ;
- 2 rotations de C-130 Khartoum et Djibouti ;
- 10 convois entre les points de rassemblement de Khartoum et son aéroport ;
- 1 évacuation par frégate vers Djeddah.

« Nous avons pu ainsi mettre en place, et dans des délais très brefs, une articulation quasi parfaite avec les pouvoirs publics », confie l'ancien des forces spéciales qui privilégie pour ce type d'opération un profil qualifié de « très bas ».

Pas question en effet de traverser les faubourgs de Khartoum à bord de gros 4x4 blindés, protégés par des agents lourdement armés. De petits véhicules conduits par de discrets contacts locaux seront privilégiés. « Avec le conflit, je me retrouvais cependant avec peu de capacités sur place. Parmi notre équipe de deux personnes, l'une s'était fait voler son véhicule et l'autre n'avait plus d'essence », avoue-t-il. L'opération aurait ainsi pu être compromise, sans l'intervention d'un certain Alexandre Benalla présent sur place.

« Il nous a vraiment sorti d'une mauvaise passe », affirme Gilles Sacaze, même s'il ne

cache pas sa réticence à accepter cette main tendue, pour le moins sulfureuse. « Quand on m'a conseillé de le contacter pour nous dépanner en carburant, j'ai longuement hésité du fait de son passé. Mais le fait qu'il travaillait avec Rémy, l'un de mes anciens collègues m'a finalement décidé. Et il a fait le job », souligne-t-il.

ESSD ou SMP... ?

La complémentarité publique-privé ne se limite pas aux seuls moyens opérationnels mis en œuvre. « Les actions menées sous drapeau français sont très contraintes par la diplomatie. Il ne faut fâcher personne... Ce qui n'est pas le cas pour nous », explique le président de Gallice. Hors de question cependant d'évoquer la moindre comparaison avec le groupe Wagner ou d'autres sociétés militaires privées telles l'ex-Blackwater, à la sinistre réputation en raison de ses actions en Irak. « Je ne suis pas du tout dans cette logique. Nous sommes une société de sécurité privée et non pas une société militaire privée. Je n'ai pas quitté l'armée pour continuer dans le privé et je n'irai pas sur ce marché. D'ailleurs nous n'avons pas travaillé en armes au Soudan. Même si je ne m'interdis pas de le faire dans certaines conditions bien particulières », se défend Gilles Sacaze.

Des nuances, qui posent cependant problème, malgré la réussite de cette coopération public-privé en zone de guerre. Notamment au sénateur Pierre Laurent, vice-président du Sénat, qui a questionné le 4 mai dernier la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur « l'opportunité du recours aux entreprises militaires et de sécurité privée sur des missions régaliennes et habituellement propres à l'État comme les évacuations de ressortissants ».

Des interactions d'autant plus importantes à clarifier au vue de l'instabilité croissante des États sur le continent africain. Et où la France et ses représentations sont souvent montrées du doigt.

« C'est sûr que ce type d'intervention est amenée à être renouvelée. Je ne sais pas quand. Ni à quel endroit. Mais il faut anticiper en s'inspirant de ce qui a été fait », affirme Gilles Sacaze. ■

Enquête réalisée par
Pierre-Olivier Lauvige

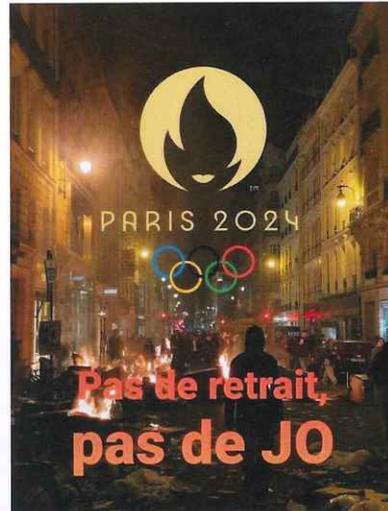
Les actions des opposants à la réforme des retraites

Après avoir rédigé plusieurs articles sur le sujet depuis plusieurs mois, *En Toute Sécurité* ouvre une nouvelle rubrique consacrée aux divers aspects de la sécurité des Jeux Olympiques de 2024.

Elle ne sera pas systématiquement présente dans tous les numéros du journal mais sera publiée au gré des événements.

Elle pourra concerner des décisions ou des prises de position émanant des différents acteurs (pouvoirs publics, Cojop, organisations patronales ou de salariés de la sécurité, entreprises, etc.), mais aussi analyser les menaces qui pourraient perturber cet événement sportif à retentissement mondial. C'est le cas avec ce premier article consacré aux conséquences des manifestations hostiles à la réforme des retraites.

Patrick Haas Rédacteur en chef



(Ci-contre et ci-dessous) Deux exemples de messages hostiles à la tenue des Jeux Olympiques publiés sur les réseaux sociaux.

3

La tentative de perturbations de la finale de la Coupe de France de football le 29 avril dernier au Stade de France illustre la stratégie des organisations syndicales et des mouvements de contestation de la réforme des retraites : le harcèlement des représentants du pouvoir en toutes occasions afin de donner de l'écho à leurs revendications.

Cette action est d'autant plus emblématique que des épreuves olympiques auront lieu sur ce site de Saint-Denis et que le fiasco des forces de l'ordre avait déjà été pointé lors de la finale de la Ligue des Champions le 28 mai 2022.

La finale de la Coupe de France a été l'occasion pour les stadiers présents — au nombre de 1 400 ce jour-là — d'effectuer une mission inédite jusqu'ici : confisquer les sifflets et les cartons rouges des spectateurs qui voulaient protester contre la venue d'Emmanuel Macron. Pour montrer leur hostilité à la réforme des retraites, circulent déjà sur les réseaux sociaux des appels à perturber les grands événements de ces prochains mois, considérés comme des caisses de résonance à l'échelle nationale

et même mondiale : le tournoi de Roland Garros, le Tour de France, la Coupe du Monde de Rugby ou encore les J.O. de 2024.

La veille des incidents du 29 avril, des protestataires contre la réforme des retraites ont bloqué pendant quelques heures le chantier de construction de la piscine olympique à Saint-Denis au cri de « Pas de retrait, pas de J.O. ». Un slogan que l'on pourrait entendre de nouveau au cours des prochains mois.

Dans le même esprit, lors de la manifestation parisienne du 1^{er} mai, on a pu voir sur des vitrines défoncées des slogans comme « On reviendra pour les J.O. ».

Interrogé le mois dernier par *En Toute Sécurité*, Bruno Le Ray, le tout nouveau

directeur sécurité du Cojop, expliquait que ces mouvements de protestation sont « un point de vigilance », affirmant qu'un « éventuel problème de maintien de l'ordre est du ressort de l'Etat » (voir ETS n°763). Il ajoutait que les sondages montrent que 70% à 80% de la population adhère aujourd'hui aux J.O., estimant que ce pourcentage augmentera au fur et à mesure que la date de cet événement se rapprochera.

Autre type de contestation : le site internet Saccage2024 appelle à devenir « involontaire » pendant les J.O., c'est-à-dire à s'inscrire comme volontaire — la date limite était le 3 mai — et à se rétracter même après sélection afin de « zbeuler (traduction : mettre du désordre) le système de l'intérieur ». « Ce serait tellement bien si on pouvait créer du chaos un peu partout pendant les Jeux », ajoute le message.

A la fin de la clôture des inscriptions, le Cojop annonce avoir reçu plus de 300 000 candidatures, soit 50% de plus que lors des Jeux de Tokyo, alors qu'il a besoin de 45 000 personnes : 30 000 pour les J.O. du 26 juillet au 11 août et 15 000 pour les Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre. ■



Le général Eric Vidaud nommé directeur sécurité de Carrefour

4

Un an après son limogeage à la tête du Renseignement Militaire, le général Eric Vidaud, 57 ans, est nommé directeur sécurité du groupe Carrefour.

Le géant de la distribution recrute ainsi une personnalité qui a figuré parmi

les plus hautes placées dans le dispositif de l'armée française.

Débutant sa carrière militaire en 1990, Eric Vidaud est nommé commandant du 1^{er} régiment de parachutistes d'infanterie de marine en 2008, ce qui l'amène à participer à des



opérations extérieures, notamment en Côte d'Ivoire et en Afghanistan. En 2012, il dirige l'état-major du commandant des opérations spéciales. De 2017 à 2019, il est commandant des forces armées de la zone sud de l'océan Indien puis commandant des opérations spéciales jusqu'en août 2021.

Il est alors nommé chef de la toute puissante Direction du Renseignement Militaire, promu général de corps d'armée. Cependant, sept mois plus tard Eric Vidaud est limogé par le général Thierry Burkhard, chef d'état-major

des armées, probablement pour avoir mal analysé les projets d'invasion de l'Ukraine par la Russie. Une telle décision est extrêmement rare.

Depuis un an, Eric Vidaud aurait sondé divers groupes français sur les possibilités d'embauche à la tête de leur direction sécurité.

Carrefour est le n°2 mondial de la distribution avec 1 128 hypermarchés, 3 842 supermarchés et 8 573 enseignes de proximité qui gèrent un total de onze millions de passages en caisse par jour. Présent dans plus de trente pays, le groupe a réalisé un CA de 80,5 milliards d'€ en 2022 pour un résultat net de 1 566 M€ et des effectifs de 322 680 salariés. ■

Deux nouvelles directrices chez Anaveo

Le groupe de sécurité électronique a nommé deux nouvelles directrices, qui viennent s'ajouter à la nomination en septembre dernier de Sandra Marouzé à la tête de la direction des services, créée à cette occasion (voir ETS n°753).

Béatrice Niel est nommée directrice des technologies de l'information et de la transformation digitale. Elle a débuté sa carrière dans la high tech chez Sema en 1984 avant de passer chez Aventis Pharma en 1991 et de co-créer OevO Group. En 2013, elle rejoint Atos et devient responsable des clients dans les sciences de la vie. Chez Anaveo, elle devra

mettre en place la digitalisation du process commercial, de la logistique et du service à distance, tout en s'occupant du portail client et de la cybersécurité.

Louisa Reziga est nommée directrice des ressources humaines. Elle intègre Téléperformance en 2011 comme experte RH et passe chez TNT quatre ans plus tard

avant de rejoindre Anaveo en 2017 comme gestionnaire RH. Elle devient responsable RH en 2022. Elle devra notamment recruter 300 personnes dans les trois ans à venir, fidéliser les collaborateurs et construire la marque employeur.

Anaveo réalise un CA de 85 M€ à travers treize agences et 600 salariés. ■

Thomas Lausten, directeur général de Mobotix, concepteur allemand de systèmes de vidéosurveillance, a été reconduit dans ses fonctions pour une période de deux ans. L'objectif au cours des prochaines années sera « d'augmenter la vitesse d'innovation des produits et des investissements pour assurer une présence mondiale plus forte dans des marchés géographiques et verticaux sélectionnés », indique le groupe. Au cours du premier semestre de l'exercice fiscal qui s'est terminé fin mars, le CA a été en progression de 27%.

à savoir

Poursuite de la diminution de l'utilisation du cash

Le cash représente 50% des paiements en France contre 57% en 2019 et 68% en 2016, selon une étude de la Banque centrale européenne sur la période d'octobre 2021 à juin 2022.

En revanche, la carte bancaire poursuit son ascension pour atteindre 43% des paiements en 2022, portée par l'essor du commerce en ligne, lui-même accéléré par les confinements et la démocratisation du paiement sans contact. Celui-ci est devenu avec la pandémie le moyen de paiement scriptural favori des Français en magasin, représentant désormais plus de la moitié des transactions par carte en proximité (57%). Le paiement sans

contact par mobile, même s'il reste encore limité à 3% des opérations en magasin, a également vu ses flux tripler en 2021, laissant présager une forte hausse dans les années à venir. Enfin, le paiement par Internet a continué sa forte progression (+21% en 2021), porté par la croissance du commerce électronique et des nouveaux modes de consommation. Malgré la reprise économique, les moyens de paiement traditionnels restent en repli. Le chèque poursuit sa décline, qui est certes moins forte qu'avant la pandémie, avec un recul de 6% du nombre de transactions et de 4% des montants échangés. ■

Entreprise de l'économie sociale et solidaire

Human Protection mise sur ses valeurs pastorales

Société totalement atypique dans le monde de la surveillance humaine — elle est dirigée par un pasteur qui met en application les préceptes de ses croyances religieuses —, Human Protection connaît une croissance rapide.

« Appartenant à l'économie sociale et solidaire depuis 2021, notre société a entamé depuis deux mois les démarches pour obtenir l'agrément Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS), qui correspond à nos valeurs. Nous espérons aboutir favorablement d'ici la fin de l'année », explique Thierry Kattandjian, son gérant, au cours d'une interview exclusive accordée à En Toute Sécurité.

Cet agrément implique notamment de poursuivre une utilité sociale à titre d'objectif principal, en direction des publics ou de territoires vulnérables, de prouver que la recherche d'utilité sociale a un impact sur le compte de résultat de l'entreprise et d'avoir une politique de rémunération selon laquelle la moyenne des sommes versées, y compris les primes, aux cinq salariés ou dirigeants les mieux payés ne doit pas excéder un plafond annuel fixé à sept fois le Smic. D'ailleurs, Thierry Kattandjian, unique actionnaire, a décidé de ne se verser aucun dividende avant qu'Human Protection atteigne un CA de 10 M€, ce qui pourrait être le cas en 2025. Après des études religieuses, il a été pasteur pendant douze ans dans les quartiers Nord de Marseille, avant de s'immerger dans la sécurité privée aux services urgences d'hôpitaux de Marseille et de fonder Human Protection en 2018.

« Nous nous engageons à ce qu'aucun salarié ne travaille à plus de 20 ou 30 km de son domicile et 97% de notre personnel est en CDI, dont 70% à temps plein. Là où nos concurrents placent une personne aux fonctions support, nous en mettons deux. Nous formons nos agents à être aimables et bienveillants. Nous visons l'excellence opérationnelle et avons



Thierry Kattandjian, pasteur pendant douze ans, s'adresse à des clients qui «aspirent à vivre la sécurité autrement».

créé un organe consultatif avec les salariés », souligne le dirigeant.

« Cette organisation, où l'homme est au centre de tout, génère des frais de personnel plus élevés et minore le résultat », reconnaît Thierry Kattandjian qui n'a jusqu'à présent pas rencontré d'autres sociétés de sécurité ayant une approche similaire. « Nos clients sont des sociétés qui aspirent à vivre la sécurité

autrement et nous en rencontrons beaucoup », ajoute-t-il. Ils se recrutent dans l'industrie, la grande distribution, le résidentiel haut de gamme et « très peu » dans la sphère publique, citant néanmoins la mairie de Gardanne. Dans le portefeuille de clients, on trouve Carrefour, Intermarché, Univar, Sibell, CMA CGM, Stade Vélodrome, des banques, des bailleurs sociaux, des campings, etc.

La société marseillaise propose des prestations de gardiennage, d'agent SSIAP, cynophile, événementiel et des opérateurs de vidéosurveillance, avec le projet d'entrer sur le marché de la protection rapprochée. Des partenariats sont en cours avec des structures locales spécialisées dans l'installation de sécurité électronique.

Employant 187 collaborateurs, dont un grand nombre a effectué une carrière « atypique », Human Protection a connu une croissance très rapide, passant de 0,59 M€ en 2021 à 2,49 M€ l'année suivante et visant 6 M€ en 2023. Selon les années, l'événementiel représente 25% à 30% de l'activité. La société a implanté une agence à La Seyne-sur-Mer en mars dernier et projette de s'étendre en Occitanie et dans le Languedoc-Roussillon. ■

5

Idemia n'est plus à vendre

Devant le peu de réponses et des propositions de montant d'acquisition jugées peu attrayantes, Advent a décidé de ne plus céder Idemia, leader du contrôle d'accès biométrique, de l'identification et du paiement sécurisé, en un seul bloc. Le fonds d'investissement aurait également écarté de procéder à des ventes par divisions.

Advent souhaitait une somme estimée à plus de cinq milliards d'€ et le nom de Thales, Assa Abloy, Veritas, CVC ou Apollo avait été cité parmi les prétendants (voir ETS n°761). Ceux-ci devaient remettre leur offre avant la fin avril à l'issue d'un processus qui a duré plus d'un an. ■

Drone Volt : acquisition dans la sécurité

Le concepteur de drones annonce avoir effectué l'acquisition des actifs de Lorenz Technology, une société danoise spécialisée dans les solutions d'inspection et de surveillance par drone. Créée en 2017, la société opère pour des clients dans la construction, l'agriculture et l'énergie.

Par ailleurs, Drone Volt publie un CA en recul de 10% au premier trimestre à 1,57 M€, mais prévoit une accélération à partir du second trimestre en raison des commandes reçues. Il confirme son ambition de doubler son CA en 2023, par rapport aux 13,7 M€ engrangés l'année dernière. ■

Quand Rexel s'est séparé du n°1 européen de la distribution

6

Leader mondial de la distribution de matériel électrique, Rexel cède en mai 2003 Gardiner, pourtant une pépite européenne de la sécurité électronique, au fond d'investissement Electra Partners (voir ETS n°324). Rexel met ainsi en sourdine ses ambitions internationales dans la distribution de sécurité électronique.

Le groupe britannique fondé en 1977 avait connu une forte croissance, notamment par acquisitions puis avait été racheté par Rexel en 1998 (voir ETS n°223). Particulièrement actif dans l'alarme et la vidéosurveillance, Gardiner s'est ensuite renforcé dans le contrôle d'accès



Gardiner est passé dans le giron d'Honeywell en 2006 et a été intégré à ADI Global, lui-même devenu ensuite partie intégrante de Resideo

et la sécurité incendie pour parvenir à un CA de 227 M€ en 2002 à travers un réseau de 83 agences réparties dans plusieurs pays européens.

Rexel a néanmoins poursuivi ses activités de distribution de sécurité électronique, notamment à travers sa filiale Francofa-Eurodis, qui pèsent un total de plus de 250 M€ en 2022. Quant à Gardiner, il est passé en 2006 dans le giron du géant américain Honeywell, très friand d'acquisitions dans la sécurité électronique depuis la fin des années 90. A travers sa filiale ADI, il est même devenu le leader mondial de la distribution de sécurité électronique.

Fin 2018, Honeywell s'est recentré sur l'aéronautique et l'industrie et s'est séparé de sa sécurité résidentielle et d'ADI (voir ETS n°640 et 641). Rebaptisée Resideo, cette entité opère également dans le traitement de l'air, l'énergie et l'eau, et pèse près de six milliards de \$ (voir ETS n°755). Avec 350 000 produits au catalogue et huit millions en stock provenant de plus de 400 fabricants parmi les plus grandes marques existantes, ADI réalise à lui-seul un CA de 3,5 milliards de \$ grâce à un réseau de 200 agences réparties dans près d'une vingtaine de pays.

Décidemment, la profession de la sécurité est en pleine mondialisation. ■

Suite de la rétrospective de la sécurité dans le n°766 du 15 juin 2023

nouveaux contrats

Idemia : contrôle des frontières à Singapour et Etats-Unis

Le groupe a décroché le marché de la fourniture d'un système de contrôle aux frontières automatisé pour l'ensemble des voyageurs à l'entrée et à la sortie du territoire de Singapour par les points de contrôle aériens, terrestres et maritimes du pays.

Idemia s'était déjà vu attribuer en 2017 un premier contrat de déploiement de portiques automatisés pour les contrôles d'immigration à l'aéroport de Changi. Il a par la suite collaboré avec les autorités locales pour équiper de portiques automatisés d'autres terminaux de l'aéroport de Changi, ainsi que les points de contrôle terrestres de Woodlands et de Tuas.

Par ailleurs, il a également remporté le contrat pour la fourniture de la technologie d'authentification des justificatifs de nouvelle génération aux Etats-Unis, comportant une correspondance faciale et le contrôle de titres d'identité numériques. Le contrat est plafonné à 128 M\$ pour une durée d'exécution de sept ans. Le système permet de s'assurer de l'authentification des pièces d'identité, de la confirmation des cartes d'embarquement et du statut des contrôles préalables de sécurité au point de contrôle de sécurité de l'aéroport. Depuis 2013, Idemia a livré 2 050 appareils de contrôle pour les aéroports aux Etats-Unis. ■

Dény Fontaine a fourni le contrôle d'accès de l'Ehpad d'Annoeullin près de Lille, comprenant 55 béquilles électroniques et des serrures anti-paniques. Deux autres Ehpad de la région s'équipent également auprès du même fournisseur.

en bref

Artifeel, concepteur d'alarme intégrant l'intelligence artificielle, a réuni des investisseurs potentiels pour préparer une nouvelle levée de fonds.

SimonsVoss s'allie avec Welcomr, concepteur français de contrôle d'accès dans le cloud, pour proposer des solutions pour les locaux en coworking et en flex-office.

Checkpoint Systems, leader de la lutte contre la démarque inconnue, s'associe à Partner Tech pour développer une nouvelle génération de caisses en libre-service, permettant notamment d'identifier automatiquement les étiquettes RFID.

Allied Universal acquiert Elite Tactical Security Solutions, spécialisé dans la protection rapprochée et la détection canine d'explosifs dans la région de Las Vegas.

vie de la profession

Medef : Pierre Brajeux retire sa candidature

Président délégué de la Fédération française de la sécurité privée et PDG de Torann France, Pierre Brajeux a annoncé le 10 mai qu'il retirait sa candidature à la présidence du Medef. Il a décidé d'apporter son soutien à Dominique Carlac'h, qui se trouve donc désormais seule en piste face à Patrick Martin, considéré comme favori, pour prendre la suite de Geoffroy Roux de Bézieux.



Déjà candidat en 2018 (voir ETS n°652), Pierre Brajeux militait pour que le Medef « change de cap et soit dans l'impulsion » (voir ETS n°761). Si Dominique Carlac'h était élue en juillet prochain, elle devrait confier à Pierre Brajeux la responsabilité d'un nouveau pôle qui garantirait la transversalité, l'horizontalité, la transparence du Medef et la fonction de trésorier. ■

Assa Abloy : accord avec la justice américaine

Le groupe suédois est parvenu début mai à un accord avec le Département américain de la Justice au sujet de l'acquisition de HHI, filiale sécurité de Spectrum Brands, qui faisait l'objet de tractations depuis septembre 2021 (voir ETS n°726). Cet accord met fin à la procédure judiciaire entamée en septembre 2022 par la Justice américaine pour bloquer ce projet d'acquisition (voir ETS n°751). Il prévoit qu'Assa Abloy cède sa filiale Emtek (systèmes mécaniques d'ouvertures de portes) et l'activité portes intelligentes pour l'habitat résidentiel aux Etats-Unis et au Canada à l'entreprise américaine Fortune Brands, comme le groupe l'avait proposé en décembre dernier (voir ETS n°754). Ces cessions représentent un CA de 350 M\$.

L'opération pourrait être finalisée fin juin prochain, mettant fin aux obstacles à l'une des plus importantes acquisitions jamais effectuées par Assa Abloy. Le CA concerné est en effet de 1,3 milliard de \$ pour un montant de 4,3 milliards de \$. Une somme importante qui montre la taille de l'enjeu pour le groupe suédois, avide de se renforcer sur le marché de la sécurité porteur aux Etats-Unis. Par ailleurs, le groupe publie un bénéfice net équivalent à 323,8 M€ au premier trimestre en hausse de 29% par rapport à la même période de l'an dernier. Le CA a atteint 2 840,7 M€, en hausse de 22%, dont +8% pour les ventes organiques, complétées par des effets de change positifs de 9% et une croissance de 5% au titre des acquisitions. ■

résultats financiers

Cybergun repousse la publication de ses comptes 2022

Compte tenu de « plusieurs opérations financières structurantes » intervenues l'année dernière, dont le rachat de Verney-Carron, le groupe spécialisé dans les armes de poing et de maintien de l'ordre est incapable de publier ses comptes 2022 dans les délais : il se contente de fournir une estimation.

Cybergun affirme ainsi que l'activité consolidée « serait proche de 60 M€ » (contre 48,3 M€ en 2021) et qu'il vise un résultat opérationnel courant positif sur l'ensemble de l'exercice. En 2021, il avait engrangé une perte nette consolidée de 7,22 M€.

Pour l'exercice 2023, le groupe confirme son ambition de CA consolidé à 66 M€, dont 50% pour le pôle Civil et 50% pour le pôle Militaire. Ce dernier serait composé des 22 M€ de facturations attendues d'Arkania (armes pour la Défense) et des 11 M€ de Verney-Carron (Flashball et autres équipements de maintien de l'ordre).

D'autre part, Cybergun signe un accord de licence avec l'américain Shadow Systems pour commercialiser ses pièces et accessoires pour des pistolets Glock. ■

Dom Security : résultat opérationnel 2022 en baisse

La filiale de systèmes de verrouillage du groupe SFPI, enregistre un résultat opérationnel en baisse en 2022 à 13,4 M€ contre 23,8 M€ un an auparavant. Cette situation résulte notamment d'un retard dans la répercussion des hausses de prix, par une « légère dérive » des frais fixes et par des investissements industriels importants (6,8 M€ contre 4,5 M€ en 2021). Le CA s'est inscrit à 207,8 M€ contre 197,8 M€ en 2021, avec un tassement au second semestre. En fin d'année, le groupe qui emploie 1 647 collaborateurs, a pris une participation de 60% dans la société autrichienne Tapkey spécialisée dans le contrôle d'accès dans le cloud. ■

Securitas : performances en hausse au 1^{er} trimestre

Le groupe suédois annonce un bénéfice net équivalent à 85 M€ au 1^{er} trimestre de l'année, en hausse de 15%, tandis que le CA s'est inscrit à 3 333,6 M€, en augmentation de 32%. Ce bond résulte principalement de l'acquisition de Stanley Security en juillet 2022 puisque la croissance organique a été de 12% « seulement », ce qui reflète une nette amélioration par rapport au 1^{er} trimestre 2022 (+4%).

La reprise a été surtout sensible en Europe (+13%) et dans la région ibérique-Amérique Latine (+23%), alors que la croissance organique a été de 7% en Amérique du Nord.

Enfin, Securitas annonce entrer pour la première fois dans le classement des marques mondiales les plus appréciées établi par le cabinet londonien Brand Finance : le groupe suédois est classé n°8. ■

Prosegur a réalisé un CA de 1071 M€ au 1^{er} trimestre, en hausse de 13,1% dont +23,6% par croissance organique. Le bénéfice net s'est élevé à 13 M€ (+19,8%).

Loomis affiche un bénéfice équivalent à 35,7 M€ au 1^{er} trimestre, en hausse de 36,6%, et un CA de 603,6 M€, en progression de 21,1%, dont +11,7% par croissance organique.

ADT a engrangé un CA de 1 612 M\$ au 1^{er} trimestre, en hausse de 4%, et une perte nette de 90 M\$ contre -52 M\$ un an auparavant. Le taux de désabonnement aux services de télésurveillance a atteint un niveau plancher record de 12,5%.

Allegion annonce un CA de 928 M\$ au premier trimestre, en augmentation de 27,6%, dont +15% en organique, mais l'activité hors Etats-Unis a baissé de 9,7%, dont -4,8% en organique. Le bénéfice net s'est élevé à 123,5 M\$ (+32,7%).

Palantir (Big Data pour la sécurité) publie des résultats meilleurs que prévus au 1^{er} trimestre : un bénéfice net part du groupe de 16,8 M\$ contre une perte de 101,38 M\$ un an auparavant et un CA de 525 M\$ (+18%). Pour l'ensemble de l'année, le groupe vise un CA de 2,2 milliards de \$ et prévoit d'être rentable sur chacun des trimestres.

Fortune Brands a réalisé un CA de 156,9 M\$ dans la sécurité au premier trimestre (+2%) pour un résultat d'exploitation de 21,1 M\$ (+3%).

Cogelec (interphonie pour les immeubles collectifs) annonce un CA de 59,7 M€, en hausse de 15,9%, dont +20,2% au quatrième trimestre. Le CA en France s'inscrit à 52 M€, en progression de 15,1%. Les prestations d'abonnements sont en hausse de 21,1% et représentent désormais 27,8% de l'activité totale.



Le fonctionnement des groupes de cybercriminels

8

Le mode de fonctionnement des groupes de cybercriminels se rapproche de plus en plus de celui d'une entreprise, avec des enjeux organisationnels et budgétaires, souligne une étude de Trend Micro. A titre d'exemple, 80% des coûts de fonctionnement d'une grande organisation sont liés aux salaires, tandis que les autres dépenses communes proviennent de l'infrastructure informatique et des logiciels.

« A mesure que les groupes d'attaquants se développent, ils imitent dans leur schéma fonctionnel celui de l'entreprise. Toutefois, les grandes organisations de cybercriminalité peuvent être plus difficiles à gérer et comporter davantage de "politiques administratives" et autres enjeux notamment de confiance entre les différents échelons et participants », explique Nicolas Arpagian, directeur de la stratégie cybersécurité de Trend Micro.

L'étude décrit trois types d'organisations criminelles en fonction de leur taille, selon les données collectées par Trend Micro lors de cas concrets en coopération avec des services de renseignement.

Les petites entreprises malveillantes, comme le service Counter Anti-virus Scan4you, s'appuient sur une tête pensante avec un effectif variant d'une à cinq personnes et réalisant un CA inférieur à 0,5 M\$. Leurs membres

s'occupent de plusieurs tâches et ont souvent un emploi à côté. Elles s'associent souvent à d'autres entités frauduleuses.

Les entreprises criminelles de taille moyenne, comme Bulletproof hoster MaxDedi, ont généralement deux niveaux de direction et s'appuient sur un collectif pouvant atteindre cinquante personnes. Le CA peut s'élever jusqu'à 50 M\$. La structure hiérarchique est souvent pyramidale avec une unique tête pensante.

Les grandes entreprises criminelles, comme le groupe de rançongiciel Conti, ont en général trois niveaux de direction, comptent plus de cinquante personnes et génèrent un CA de plus de 50 M\$. Elles disposent d'un nombre « relativement important » de cadres et superviseurs, mettent en œuvre des méthodes de sécurité opérationnelle pour se prémunir contre la fuite d'informations sensibles, s'associent à d'autres organisations criminelles, recrutent des experts en contrats courts et disposent de services classiques comme les ressources humaines, tout en évaluant la performance des employés. Elles peuvent posséder des tutoriels de fonctionnement de l'entreprise, des statuts financiers, des registres de leurs effectifs, des calendriers partagés, etc. ■

Thales : test de vulnérabilité d'un satellite

L'équipe de cybersécurité de Thales a effectué des tests de vulnérabilités qui permettraient à des acteurs malveillants de perturber le fonctionnement d'un satellite de l'ESA (Agence spatiale européenne). L'objectif était de simuler des tentatives de prise de contrôle d'OPS-SAT, un nanosatellite utilisé par l'agence à des fins de démonstration.

« Les résultats de l'exercice de piratage du satellite, le premier du genre au monde, seront utilisés pour renforcer la sécurité du satellite et de ses applications embar-

quées. Cela peut contribuer à améliorer la cyber-résilience des systèmes spatiaux, à protéger les données sensibles et à favoriser le succès à long terme des programmes spatiaux », indique le groupe.

Par ailleurs, Thales s'associe à Nozomi Networks, spécialisé dans la sécurité des systèmes industriels et de l'IoT, pour proposer aux opérateurs d'infrastructures critiques un contrôle des outils de production et des équipements industriels grâce à la détection d'incidents sur leurs flux réseaux. ■

Les RSSI peu soutenus par leur direction

La quasi-totalité des RSSI (96% d'entre eux) ont du mal à obtenir le soutien de leur exécutif pour obtenir les ressources nécessaires au maintien de la cybersécurité de l'entreprise, selon un sondage réalisé par Trellix auprès de 500 d'entre eux répartis dans neuf pays, dont la France.

Près de la moitié pensent que leur travail serait plus facile si le reste de l'entreprise était mieux informé des défis liés à la cybersécurité. Un tiers des RSSI citent le manque de talents qualifiés au sein de leur équipe comme un point de pression majeur. 86% des répondants ont eu à gérer une cyberattaque majeure au moins une fois, et quatre

sur dix ont eu à le faire plus d'une fois. 72% des répondants se sentent entièrement ou principalement responsables des incidents qui surviennent et 43% ont subi une importante attrition de l'équipe des opérations de sécurité en conséquence.

Avec des organisations qui déclarent utiliser en moyenne 25 solutions de sécurité individuelles, 30% des RSSI rapportent que leur principal défi est le grand nombre de technologies et sources d'information qu'ils ont à gérer. 44% souhaitent d'ailleurs avoir accès à un seul outil intégré permettant d'optimiser les investissements en matière de sécurité. ■

BlackBerry indique dans son dernier rapport trimestriel que les cyberattaques visant les institutions financières, l'industrie alimentaire et les établissements de santé ont augmenté au cours de la période décembre 2022 - février 2023 et représentent à elles-seules 60% de l'ensemble des attaques recensées. « Les premières semaines de 2023 ont donné le ton et annoncent une année difficile pour de nombreuses organisations à travers le monde », estime le groupe.

Exclusiv Networks signe un accord de distribution en France avec BitSight, spécialisé dans la notation des entreprises en cybersécurité.

« En Toute Sécurité »

Est une publication bimensuelle de la société Technopresse, 16, rue de l'Arcade • 75008 Paris
SARL au capital de 9 832,96 € • RCS Paris B 350 206 736

Tél. : 01 40 16 04 03 • E-mail : contact@security-info.com • www.security-info.com

Directeur de la publication, rédacteur en chef : Patrick Haas

Responsable administratif & commercial : Ismail Warda

Ont collaboré à la rédaction : Pierre-Olivier Lauvige, Ryad Couto et Audrey Fréel
Abonnement France 1 an : 490 € TTC (TVA 2,1% incluse). Prix au numéro : 25 € TTC.

Abonnement étranger 1 an : 510 €.

Maquette : Patrick Fébié • Littérale

Imprimerie Papeterie de l'Isly P. Réaux • 2, rue de l'Isly 75008 Paris
ISSN 0998-2064 • Commission paritaire N°0226T87548